

Année universitaire : 2022-2023

Composante : Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication (LLASIC)

Statut de la formation : Ouverte en renouvellement AVEC modification du RDE ou des MCC

Formation

Intitulé de la formation : Diplôme d'Université Français Langue Étrangère - DU FLE (formation à distance)

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 14/04/2022

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire : CNED

Responsable pédagogique : Catherine MULLER

Régime : Formation initiale

Modalités : Enseignement à distance

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale	293	400-500
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP : Non

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le diplôme d'université français langue étrangère (DU FLE) à distance a pour objectif d'offrir une première formation dans le domaine de la didactique du français langue étrangère et seconde. Il vise également une mise à niveau des enseignants et formateurs de FLE en activité à l'étranger ou en France et les étudiants n'ayant pas validé, dans le cadre de leur licence ou diplômes français, des enseignements relevant du domaine de la didactique du FLE, dans la perspective d'une poursuite d'études des diplômés du DU FLE en master mention Didactique des langues parcours français langue étrangère et seconde (master DDL parcours FLES) à l'Université Grenoble Alpes.

La formation en DU FLE se donne pour objectif l'acquisition des compétences suivantes :

- Acquérir des connaissances générales du domaine de la didactique des langues
- Acquérir les grands courants théoriques et méthodologiques qui ont façonné la didactique du FLE
- Consolider ses connaissances en linguistique afin de faciliter l'enseignement/apprentissage du FLE
- Étudier des textes littéraires français et francophones dans le cadre de l'enseignement du FLE
- S'initier à une langue nouvelle et développer une analyse réflexive de cette expérience d'enseignement/apprentissage

Elle vise ainsi l'acquisition des principes et notions spécifiques à la didactique du FLE nécessaires pour candidater à la première année du master DDL parcours FLES, à l'instar du DSA (diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère) proposé par le CUEF (Centre universitaire d'études françaises) de Grenoble, du stage FIFLE (formation d'initiation à l'enseignement du français langue étrangère) du CUEF et du DAEFLE (diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère) proposé par l'Alliance Française de Paris.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Le candidat au DU FLE à distance doit :

- être titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur à bac + 3 obtenu dans une université française quelle que soit la spécialité

OU

- être inscrit en troisième année de Licence dans une université française durant l'année universitaire (certificat à présenter en début d'année universitaire)

OU

- être titulaire d'un diplôme étranger (minimum bac + 3) délivré par une université étrangère dont la langue française est la discipline principale (pour les étudiants étrangers).

Pour les étudiants étrangers, il est nécessaire de justifier, en plus du diplôme requis, d'une certification en langue française de niveau B2 minimum (par exemple, DELF B2) ou d'avoir obtenu une Licence ou un Master dans une université française.

2.2 Conditions d'admission

Sur dossier.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : de septembre à juin

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : 120 heures

Nombre d'ECTS : 12 ECTS

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

MCCC DU FLE EAD 2022-23.xlsx

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

J'ai fait apparaître "session unique" pour éviter toute confusion avec l'expression "première session".

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

Formation à distance.

Absences aux examens :

L'étudiant doit présenter obligatoirement les épreuves de tous les enseignements du DU FLE AD et rendre son rapport pour l'UE "Expérience d'apprentissage d'une langue nouvelle. Une seule session est prévue.

III. Résultats

Article 5 : Jury

Session unique : juin

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Il faut obligatoirement valider les deux semestres du DU FLE AD pour l'obtention du diplôme.

Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres.

Article 7 : Redoublement

En cas de redoublement, l'étudiant devra se réinscrire à la fois à l'Université Grenoble Alpes et au CNED (double inscription obligatoire) même s'il possède les supports de cours du CNED.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 371 €

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue :

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération : Une hausse des tarifs a été rendue obligatoire pour le maintien d'un équilibre financier dans le partenariat avec le CNED. Cette hausse est compensée par le fait que les étudiants n'ont plus à se déplacer pour passer les examens.

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation